

Linklaters



Linklaters LLP Luxembourg annonce l'élection d'une nouvelle associée

Melinda Perera, avocate clé de l'équipe des Marchés de Capitaux et Droit Bancaire, vient d'être élue associée au sein de Linklaters Luxembourg. Melinda a débuté sa carrière d'avocate en 2003 chez Linklaters en tant que Junior Associate. Son engagement professionnel et sa réputation d'experte ont permis à Melinda de gravir les échelons pour devenir la 12^e associée de l'Etude.

Patrick Geortay, Managing Partner, déclare : « Nous nous réjouissons de l'élection de Melinda au rang d'associée. Melinda a su au fil des années gagner la confiance de nos clients, elle est reconnue pour sa proactivité et ses compétences en droit des affaires. Je tiens à souligner tout particulièrement son engagement professionnel et son dévouement envers les diverses associations caritatives et les nombreux projets sociétaux qu'elle soutient en dehors de sa pratique. ».

Spécialiste des marchés de capitaux, son expertise couvre les instruments de dette et la titrisation. Melinda conseille également un grand nombre de clients en matière de réglementation bancaire et financière. Elle intervient notamment dans tous les types de financements et plus particulièrement en matière de crédits syndiqués, de restructurations, d'insolvabilité et de financements immobiliers.

Melinda déclare : « En tant qu'avocate spécialisée dans le droit bancaire et financier, je mets toute mon énergie et mon expérience au service de nos clients et leur fournis des conseils ciblés et détaillés afin leur permettre d'atteindre leurs objectifs. En tant qu'associée, je me réjouis de continuer à développer le département et le bureau de Linklaters Luxembourg, tout en offrant un service d'excellence et de qualité. ».

La nomination de Melinda prendra effet au 1^{er} Mai 2017.

FIN

A propos de Linklaters

Créé à Londres il y a plus de 175 ans, Linklaters est un cabinet d'avocats d'affaires international spécialisé dans le conseil aux entreprises, banques, institutions financières et organisations gouvernementales. À ce jour, le cabinet compte 2 600 avocats dans le monde, répartis dans 20 pays. Le bureau de Luxembourg comprend 70 avocats dont 12 associés et se compose en tout de plus de 120 personnes. Avec un historique au Luxembourg datant de 1896, le cabinet Linklaters est profondément ancré dans le paysage juridique du centre financier. Linklaters accompagne ses clients sur leurs opérations complexes dans toutes leurs dimensions financières, corporate ou contentieuses tant au niveau national et européen que mondial. Au-delà de leurs missions juridiques, les avocats du cabinet prennent également part aux débats de société pour y faire évoluer la place du droit et s'engagent pour soutenir ceux qui les entourent, que ce soit par leurs actions en faveur de la diversité et du respect de l'environnement au quotidien ou dans le cadre de programmes d'activités bénévoles. Pour une information plus détaillée sur le cabinet, vous pouvez consulter le site www.linklaters.lu